



"Médiation par les Pairs"

publié le 07/10/2019 - mis à jour le 17/10/2019

La "Médiation par les Pairs" est un dispositif inscrit dans le projet d'établissement qui permet aux élèves de résoudre des petits conflits du quotidien entre eux.

Comment ? Retour ligne automatique

Une équipe de médiateurs (élèves) formés reçoit deux élèves en conflit et leur permet de s'exprimer et de trouver une solution afin de rétablir entre eux une relation plus sereine.

Important : Elle ne concerne que les conflits mineurs et ne remplace pas l'intervention des adultes du collège qui continuent à assurer le cadre et la loi.

Début des médiations au collège la semaine du 04 novembre 2019



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.